



## ASSOCIATION AUX BONHEURS DE DAN

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
VENDREDI 17 JANVIER 2014

Les adhérents ont été convoqués par mail de la tenue de cette assemblée dans les locaux mis à disposition à la Villa Romée, à 15 heures, précédant la fête de l'association prévue en soirée.

L'ordre du jour a été diffusé aux adhérents.

Assistent à cette Assemblée Générale Ordinaire :

Jean Edouard Girardot, Président d'ABDD, Catherine Houssin, Vice Présidente du bureau sortant, André et Jacqueline Begon, Bernard et Françoise Polenne, Brigitte Lemaire, Philippe Chatain, José Luis Perez, Michel Zucco, Luc et hide Huys, Philippe et Christiane Afchain, Philippe Rascle, Bernard Derivière.

Des pouvoirs ont été transmis: Catherine Zucco- Serge Bruschini – Rose Marie Sguerso- Clos Goudard - Mauclet...(voir liste)

Secrétaire de séance : Catherine Houssin

Ouverture de l'Assemblée par J.E Girardot

Accord sur l'ordre du Jour

### **Lecture du Rapport d'activités pour l'année 2013 avec rappel des actions 2011 /2012** **Vote favorable pour l'adoption du rapport**

Intervention de José Perez (dit Pepe) pour une synthèse des actions menées : l'année 2013 a vu plusieurs réalisations aboutir .L'équipe au Bénin se met peu à peu en place et s'est adaptée aux particularités de notre démarche.

Notre «village » s'est intégré à son environnement humain et ses initiateurs ne sont plus ressentis comme des étrangers. Nous commençons à nous insérer dans un développement local, comme des partenaires et acteurs économiques.

Dernières nouvelles des travaux en cours:

- case du groupe d'Avignon en cours de construction,
- cuisine-bar pour les repas de groupe qui a reçu une bonne partie de son équipement
- lavoir
- abri pour le futur four de poterie
- aménagements paysagers
- finitions de la case Mauclet
- percement d'ouverture-aérations des cases "Zucco".
- finition de l'atelier de poterie

L'aventure fêtera ses 5 ans en 2014 et doit tendre vers une certaine autonomie de fonctionnement sur place.

Intervention de Bernard Polenne : Il est question parfois de Mèwy-Yovo, qui est Mèwy-Yovo?

Réponse de José Perez :

Méwy-Yovo est une association Béninoise regroupant les acteurs locaux du projet, dont Sikirou, sociologue, qui accompagne notre action depuis son origine, relaie José Perez en son absence pour

régler les salaires de ceux qui travaillent pour l'association dans le village (jardinier, agriculteur, cuisinier-gardien, les femmes du village qui entretiennent le site), les salaires des apprentis ( au nombre de 4) et tout autre question liée à l'activité de Mèwy-Yovo sur place. Mèwy-Yovo. Mèwi-Yovo, met à disposition son réseau d'expertise locale et d'accompagnement, sur les projets exécutés localement par ABDD ou par l'un quelconque de ses partenaires (défini par une convention signée en 2012: voir le contenu sur le blog Mèwy-Yovo).

Intervention de José Perez:

Pour conclure les images (présentée et disponibles sur le blog Mèwy-Yovo) parlent d'elles mêmes et montrent l'ampleur des réalisations et actions mises en place. La question de la pérennité du village Abdd reste cependant posée.

Il évoque le plaisir particulier d'avoir pu accueillir des étudiants (6 entre 2012 et 2013 ) et la prévision de nouveaux séjours étudiants. Environ 150 personnes sont passées et ont séjourné au Village.

Actuellement la capacité d'accueil est de 18 personnes (en chambre double) .Nous n'avons pas atteint le challenge de départ (13 cases) mais depuis 2 ans le village est opérationnel pour recevoir des voyageurs dans de bonnes conditions (logement et restauration).

Depuis le début et au fur et à mesure de l'avancement, notre présence a permis de dresser un constat sur la difficulté de rendre durable les actions de développement, de tenter de répondre à toutes les attentes des populations locales à partir de modèles reproductibles sur place et remportant une adhésion sincère. Un projet n'est durable que si les bénéficiaires s'en emparent et en assure le développement.

Actuellement on compte une cinquantaine de personnes motivées

José-Luis Perez remercie le Président J.E Girardot de son soutien, des voyages réguliers effectués sur place.

Tout n'est pas parfait, mais de ces imperfections est née une structure prometteuse.

Pour l'avenir, José-Luis Perez souligne qu'il ne peut résider en permanence sur le site comme il l'a fait jusqu'à présent, mais qu'il s'emploie à constituer une équipe sur place. Son fonctionnement ne peut pas s'appuyer sur le principe du bénévolat. La question de sa rémunération est donc posée et doit impérativement être prise en compte.

Localement les hauts et les bas dus au « fluctuation » de trésorerie de l'Association et la répercussion sur le financement des actions sont bien sûr ressentis, mais cependant acceptés.

Le projet doit rechercher son autonomie d'action localement. Les voyages partenaires constituent l'une des pistes susceptibles d'assurer la pérennité de l'Association. Le village accueillera en 2014, pendant trois semaines, des étudiants en céramiques (licence professionnelle :Lycée Léonard de Vinci à Antibes), une équipe ESF (Electriciens Sans Frontières) en mission , un groupe mené par Luc Huys, et d'autres voyages de membres d'ABDD.

Pour développer le nombre et qualité des séjours à Gbovié, d'autre pistes doivent être explorée: Répondre à des appels à projets dans le milieu scolaire, universitaire, des organismes de formation continue de façon à monter des projets de voyages de formation, de coopération.

Proposition de José Perez de projeter la construction d'une « case dortoir » pour l'accueil de groupes jeunes.

La recherche de fonds publics ne concerne pas l'association elle-même comme bénéficiaire mais plutôt la recherche du financement des actions qu'elle identifie à travers Mèwy-Yovo et dont elle est partenaire (la nouvelle Maternité, le Centre de santé de Hougbagba, la Maison du peuple, les banques Céréalières).

Une nouvelle action en cours d'élaboration : Mewyovo a été missionné pour faire une enquête de terrain en vue de d'élaborer un projet autour de la Maternité de Gbovié.

Prendre en compte la problématique des déficiences nutritionnelles de la mère et de l'enfant (local pour fabrication et distribution de farines infantiles), de l'accouchement (extension et équipement de la maternité) et la nécessité d'œuvrer pour la promotion de la planification familiale (local d'accueil et d'éducation) constituent la trame de travail.

Ce projet nécessite bien entendu des financements croisés des différents bailleurs de fonds opérant en Afrique.

L'expérience a bien montré qu'il faut disposer d'une structure solide et bien organisée pour répondre aux critères d'éligibilité de demandes de subvention (quelque soit l'Organisme).

Intervention de J ; E Girardot :

la question des apports sur fond personnel de José Perez pour mener à bien certains travaux ou actions doit être examinée et si possible réglée.

Réponse de José Perez : aujourd'hui les compteurs sont remis à zéro. A l'avenir, cependant, ses interventions devront être liées à des ordres de mission accompagnés d'un financement.

**Première résolution: Quitus du rapport moral -approuvé à l'unanimité**

## **Lecture du rapport financier (disponible sur le Blog) avec schéma des répartitions des dépenses et présentation du bilan prévisionnel**

Le bilan comptable a été supervisé par F. Polenne en qualité de commissaires aux comptes.

Aujourd'hui la plupart des équipements permettant la viabilité du village et les actions menées (forage, château d'eau, clôture, plantations, réseaux, groupe électrogène, véhicules, matériel, ateliers) ont été financés et sont en état de fonctionnement.

Le bilan présente un prévisionnel faisant état du montant estimé pour assurer la maintenance des ouvrages, les salaires et rémunérations diverses (Bénin).

Au Bénin, une comptabilité des dépenses est tenue par Sikirou pour toute somme engagée.

Les dépenses (par grands postes) sont listées dans le rapport.

A partir de ces éléments comptables on peut envisager de présenter un dossier à la Préfecture en vue de bénéficier du statut d'Utilité Publique pour notre Association.

Sur le Bilan :

Sur 5 ans, 207 000 euros ont été collectés, uniquement en dons privés et cotisations.

Pour assurer la pérennité du projet et sa maintenance, il faut disposer en moyenne de 20 000 euros annuels.

Afin de collecter les fonds nécessaires, un effort de communication doit être fait pour retrouver nos premiers adhérents et sympathisants qui ont un peu décroché et ne sont plus actifs.

Intervention de Luc d'Huys: de quelles autres ressources peut-on disposer?

Réponse de José Perez :

- Les actions de groupe telles qu'elles ont été initiées (soirée prescripteur/entreprises pour collecter des fonds)
- Les adhésions ( à booster)
- Les voyages ( fond de roulement)
- L'incitation aux dons

La formule action de groupe pourrait elle être réactivée?

Réponse de Bernard Derivière: difficile de mobiliser les adhérents de la Villa Romée en ce moment, mais les besoins de financement ont également évolué, les sommes à récolter sont moins importantes pour le fonctionnement de l'association.

Intervention de Michel Zucco : une autre piste également : les conférences sur nos actions

Intervention de Luc d' Huys : sur la base du diaporama (monté par Bernard Polenne) il communiquera auprès des clubs services dont il est membre et président.

Intervention de André Begon : L'association, pour maintenir un lien avec tous ceux qui ont participé financièrement, doit informer de ses actions, remercier ceux qui ont contribué , dans l'espoir de les voir poursuivre leur soutien, ou de récupérer ceux qui ont « lâché » le projet. Chaque versement doit faire l'objet d'un reçu. (ce que nous faisons systématiquement aujourd'hui).

Réponse de Brigitte Lemaire, secrétaire de l'association, toutes les personnes ayant manifesté le besoin d'avoir un reçu ont été satisfaites.

Intervention de Michel Zucco : faire partie de l'aventure ABDD c'est aussi s'intéresser aux problématiques locales et donc de s'investir pour aider des enfants ou des familles. Actuellement il faut pourtant reconnaître la difficulté de récolter des fonds.

- Le Bilan financier et le budget previsionnel sont approuvés et votés .
- Le listing des membres doit être réactualisés.

#### VOTE POUR LE MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

L'Assemblée vote pour le montant de la cotisation de base à 50,00 euros . Pour assurer les actions prioritaires il faut que chaque membre verse 400 euros, la formule du virement permanent de 30 euros/mois semble la plus adaptée.

La secrétaire enverra le RIB .

#### **Deuxième résolution: Quitus du rapport financier-approuvé à l'unanimité.**

#### **Election du Conseil d'administration**

L'ordre du jour se poursuit avec la nomination du Conseil d' Administration.

Présentation pour constituer le Bureau :

Jean Edouard Girardot Catherine Houssin André Begon- Bernard Polenne- Françoise Polenne- Brigitte Lemaire- Philippe Chatain- Luc Huys- Philippe Afchain - Philippe Rasclé

L'Assemblée générale accorde un mandat d'administrateur aux membres suivants:

J.E Girardot  
Luc d'Huys  
Françoise Polenne  
Brigitte Lemaire  
Bernard Polenne  
Philippe Chatain  
Catherine Houssin  
Jacqueline Bégon  
André Bégon  
Bernard Polenne  
Françoise Polenne  
Brigitte Lemaire  
Michel Zucco  
Philippe Afchain  
Christiane Afchain  
Philippe Rasclé  
Bernard Derivière  
Rose-Marie Sguerso  
Linda Fabian  
Richard Giorni  
Emeline Vignal  
Veronique Fremy  
Robert Supra  
Dan Costa-Foru  
Henri dalbies  
Alexandre Mauclet

Toutes les bonnes volontés pour piloter des actions dans le cadre de l'éducation, de la santé, de l'art, en satellite à notre projet sont les bienvenues.

Intervention d'André Begon: ajouter également les membres ABDD Vaucluse

**Question de la domiciliation de l'Association** : Le principe de changement d'adresse au 5 Place de l' Etang 06 400 Cannes, proposé par Philippe Chatain, qui a servi de base a plusieurs réunions est voté.

**Troisième résolution: Modification de l'adresse du siège de l'association: approuvé à l'unanimité**

#### **Questions diverses :**

L'Assemblée Générale s'achève sur les questions d'organisation de la fête ABDD qui suivra, sur les thèmes qui seront abordés pour informer les participants . Soixante personnes sont attendues.

La soirée aidera au financement du container envoyé

Les informations sur l'opération container et son suivi sont évoquées.

#### **Consensus général sur ces questions**

Une prochaine réunion sera organisée au retour des voyageurs à partir de mai 2014

L'ordre du étant épuisé, la séance est levée à 18 heures

De l'assemblée Générale, il a été dressé le présent procès verbal.

Fin de l'Assemblée

**LISTE DES POUVOIRS REÇUS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17/01/2014**

ADHÉRENTS À JOUR DE LEUR COTISATION

POUVOIRS REMIS LORS DE LA SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17/01/2014:

LINDA FABIAN	À	À	J-L PEREZ
RICHARD GIORNI		À	BRIGITTE LEMAIRE
EMELINE VIGNALÀ		A	J-L PEREZ
VÉRONIQUE FREMY		À	BRIGITTE LEMAIRE
ROBERT SUPRA	À	A	BRIGITTE LEMAIRE
DAN COSTA-FORU		À	RM SGUERSON
HENRI DALBIES	À	A	J-L PEREZ

\*ALEXANDRE MAUCLET À

PHILIPPE CHATAIN (candidat et élu au Conseil d'Administration)

\*ROSE MARIE SGUERSON À

PHILIPPE CHATAIN (candidat et élu au Conseil d'Administration)



## FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Association «Aux Bonheurs de Dan »			
Assemblée Générale ordinaire du 17 janvier 2014			
Membre (nom et prénom)	Adhérent	Procuration	Signature
Houwin Catherine	X		
Jacqueline BEGON	X		
André BEGON	X		
Bernard POLENE	X		
François POLENE	X		
Paulette Lemaire	X		
Philippe Chetain	X		
Jacques PEREZ	X		
Nicolas Zocco	X	coché Zocco	
<del>JE. GIRARDOT</del>	<del>X</del>		<del></del>
L. Huys	X		
ARCHAIN Philippe	X		
ARCHAIN Christiane	X		
Philippa RASCLE	X		
Bernard DECINERE	X	Sege Braschini.	
H. Huys	X		
Rose Marie Sguerso	X		

### Annexe 3

L'assemblée générale a été suivie de la réunion du Conseil d'administration à la totalité de ses membres.  
Les membres du Bureau ont été élus à l'unanimité.

Composition du Bureau:

J.E Girardot Président

Luc d'Huys Vice Président

Trésorier : Françoise Polenne

Secrétaire : Brigitte Lemaire

Conseillers : Bernard Polenne (énergie) –

Philippe Chatain (Communication)

Catherine Houssin (Voyages).

